

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques
et de la Pêche

Institution de la Recherche et de l'Enseignement
Supérieur Agricoles (IRESA)

Institut National Agronomique de Tunisie | INAT



Projet Européen H2020 : 862802-FoodLAND



Appel à candidatures | Tunis, 15 Décembre 2022

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre des activités du Projet Européen FoodLAND (Food and Local, Agricultural and Nutritional Diversity)|Convention de Subvention N° 862802| Budget total du Projet : 6 999086.75 € | Durée du Projet : 48 mois "01 Septembre 2020-31 Août 2024" financé par le Programme-Cadre Européen de Recherche et d'Innovation (Horizon 2020 | H2020), l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) partenaire numéro 07 dans ce projet, lance cet appel à candidatures pour le recrutement d'un expert pour la conception et la mise en œuvre d'un séchoir de production.

Art.1. Objet du service et procédures de réalisation

En étroite collaboration avec le partenaire N°7 du projet (INAT), l'expert aura à sa charge les tâches suivantes :

- Diagnostic et examen de l'état du local d'installation du séchoir (à chaque phase de l'avancement des activités)
- Identification des aménagements pour l'habilitation du local
- Contrôle et suivi des travaux d'aménagements
- Conception et mise en œuvre d'un séchoir de production
- Elaboration de rapports sur les caractéristiques techniques du séchoir
- Formation au profit des différents collaborateurs du projet (partenaires principaux et associés) sur les différentes techniques d'utilisation du séchoir
- Assistance et appui techniques des différents intervenants durant toute la période du projet FoodLAND

Art.2. Rémunération et modalités de paiement

La rémunération de l'expert dans le cadre du projet FoodLAND, pour toute la durée de la collaboration sera faite par le Centre Méditerranéen des Energies Renouvelables (MEDREC-GIE) conformément à la convention établie entre l'INAT et le MEDREC-GIE relative à la gestion administrative et financière du projet FoodLAND.

Art.3. Durée du contrat

Le contrat prendra effet à la date de sa signature par toutes les parties concernées et les activités demandées se dérouleront sur une durée de 10 mois (60 H/j). Toutefois, le suivi et l'assistance de la part de l'expert, au profit des bénéficiaires du projet se prolongeront jusqu'à la fin du projet, soit Août 2024.

Art.4. Conditions

4.1. Conditions générales

- Citoyenneté tunisienne
- Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine
- Pas de condamnation pénale qui prévoit l'interdiction des bureaux publiques et d'autres types de privations.

4.2. Conditions professionnelles et compétences requises

- Un ingénieur en génie mécanique
- Une expertise et une longue expérience dans la conception et la fabrication de produits technologiques.
- Une connaissance sur les systèmes de séchage
- Une expertise dans le pilotage de projets industriels

Le manquement à l'une des conditions générales de la présente annonce entraînera l'annulation de la candidature.

Art.5. Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées et les modalités indiquées dans l'article 6 et l'article 7, seront examinées par une commission désignée par le représentant légal de l'INAT.

En conformité avec l'article 4, seront pris en considération uniquement les dossiers des candidats qui remplissent les conditions précitées.

Art.6. Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront déposer leur dossier au Bureau d'Ordre Central de l'Institut National Agronomique de Tunisie (43, rue Charles Nicolle, 1082, Cité Mahrajène, Tunis) **au plus tard le 30 Décembre 2022 à 12h00** (le cachet du bureau d'ordre faisant foi) avec la mention suivante :

A ne pas ouvrir

A l'attention de la Coordinatrice Nationale du Projet Européen H2020 FoodLAND (862802)

« Appel à candidature pour la sélection d'un expert national pour le projet FoodLAND »

Art.7. Candidatures et documentation nécessaire

Les dossiers déposés doivent impérativement comporter :

- Demande de participation à la sélection (une lettre de motivation)
- Copie de la Carte d'Identité Nationale
- Curriculum Vitae
- Documents et attestations liées aux conditions professionnelles (conformément à l'article 4)
- Une offre technique détaillée de la mission

Le Directeur Général de l'INAT

Le Directeur de l'Institut National
Agronomique de Tunisie

Signé: **Fayçal Ben Jeddi**

La coordinatrice du projet FoodLAND

M.-A. FATEN KHUMASSI
NATIONAL PROJECT COORDINATOR
FOODLAND PROJECT (G.-A. N. 06)
INAT (P-07)